

Tasaccora, *El-Benîan*, sur l'Oued-Taria (Oran).

Thamarita, *Aïn-Sultan*, des Ouled-Naïl, fraction des Ouled-Sliman, à 60 kilomètres de Bou-Sa'da sur la route de Biskra (Alger).

Tigava Castra, à 3 kilomètres est d'Oppidum Novum (Duperré-Alger).

Tigisis, *Taourga*, au sud de Dellis (Kabylie occidentale).

Timici Civitas, *A'in-Temouchent* (Oran).

Tipaza Mauritaniae, *Tipasa*, à l'est de Cherchêl (Alger).

Tirinadis, *Berouâgouïa* (Alger-Médéa).

Tres Insulae, les *Djafarines*, côte du Marok, près de la province d'Oran.

Usinaza, *Sanègue*, à 13 kilomètres est de Boghari (Alger).

Vagal, à Sidi Mohammed, des Sbeah', près de Charon (Alger).

Zuccabar ou Succabar, *Lavarande*, à 6 kilomètres ouest d'Affreville (Alger).

O. MAC CARTHY.

Alger, le 15 mai 1885.

N° III

INSTRUCTIONS DE M. LÉON RENIER
AU SUJET DE L'ESTAMPAGE DES INSCRIPTIONS

Je recommande, de la manière la plus pressante, à toutes les personnes qui s'intéressent aux antiquités

algériennes les *Instructions* données par M. Léon Renier; elles ont été publiées dans la *Revue algérienne et orientale* du mois de novembre 1859 et il en a été fait un tirage à part que l'on trouvera à la librairie Hachette. Voici les divisions de ce travail : — 1° Localités où des recherches doivent être faites; — 2° Comment les recherches doivent être dirigées; — 3° Méthode à suivre pour recueillir les inscriptions; — 4° Conservation locale des antiquités. — Nous allons, dans l'intérêt des recherches archéologiques et de l'histoire, reproduire le troisième de ces paragraphes : — *Méthode à suivre pour recueillir les inscriptions.*

« Le procédé de la photographie serait assurément le meilleur, mais il est long, dispendieux, et il exige, outre un apprentissage, des appareils que tout le monde ne peut se procurer. Il ne peut guère être employé, d'ailleurs, que dans les villes ou dans leur voisinage.

» Il n'en est pas ainsi des deux procédés d'estampage *en papier mouillé et à la mine de plomb*; ils sont d'une exécution facile, n'exigent aucun appareil et peuvent être pratiqués par tout le monde et partout. Ils donnent, d'ailleurs, des résultats très satisfaisants; en voici la description :

Estampage en papier mouillé

» 1° Nettoyer avec soin l'inscription dont on veut prendre l'empreinte et la laver à grande eau ;

» 2° Enlever avec une éponge l'eau qui peut être restée dans le creux des lettres et appliquer, sur la pierre encore humide, une feuille de papier fort, légèrement collé.

» Le meilleur papier est celui dont on se sert dans les imprimeries; à défaut de ce papier, on peut employer le papier à enveloppes connu sous le nom de *carré bulle*,

couronne bullé et *gris bulle*. Il faut éviter de se servir de papier de couleur ;

» 3° Tamponner avec l'éponge humide jusqu'à ce que le papier adhère à la pierre sur toute la surface à estamper ;

» 4° Frapper légèrement avec une brosse de sanglier, dite *brosse à faire reluire*, jusqu'à ce que, le papier ayant pénétré dans le creux de toutes les lettres, l'inscription devienne visible dans toute son étendue ;

» 5° Laisser sécher aux trois quarts le papier, l'enlever alors avec précaution de dessus la pierre, l'étendre sur une surface horizontale et l'y laisser sécher entièrement (1).

» Lorsque l'estampage est bien sec, on peut le rouler et même le plier, en ayant soin que les plis coïncident avec les interlignes ; l'empreinte est ineffaçable ;

» 6° Il peut arriver que le papier se crève pendant la troisième ou la quatrième opération. Cet accident n'est pas difficile à réparer. Il suffit d'appliquer sur la déchirure un morceau du même papier mouillé. La suite des opérations le soude à la feuille entière ; il y adhère en séchant et fait corps avec elle, lorsqu'on la détache de la surface de la pierre. »

Estampage à la mine de plomb

« Ce procédé ne peut être employé avec succès que quand la surface à estamper ne présente pas trop de rugosité.

» On se munit d'un tampon couvert en peau ou même,

(1) Il nous a paru préférable, afin d'éviter toute déchirure, lorsqu'on a assez de temps disponible pour cela, de laisser le papier sécher *complètement* sur la pierre et s'en détacher, pour ainsi dire, de lui-même.

au besoin, on prend le premier morceau de linge venu, et d'une petite boîte contenant de la mine de plomb en poudre.

» On étend sur l'inscription une feuille de papier mince ; le meilleur est le papier transparent dit *papier demi-pelure* ; on assujettit ce papier en le collant aux quatre coins sur la pierre avec de la colle à bouche.

» On noircit le tampon, en l'appuyant à deux ou trois reprises sur la mine de plomb et on le promène, en pressant légèrement, sur toute la surface de la feuille de papier.

» Les lettres et les divers signes de l'inscription, gravés en creux dans la pierre, se reproduisent en blanc sur le papier, la mine de plomb ne noircissant que les endroits où la pression du tampon a rencontré la résistance de la pierre.

» Les estampages exécutés par ce procédé peuvent se plier autant de fois qu'on le veut, sans inconvénient, se mettre sous enveloppe et s'envoyer par la poste, comme on le ferait d'un calque ou d'un dessin ordinaire.

» Mais il y a des circonstances dans lesquelles on ne peut employer aucun de ces procédés ; par exemple, quand il s'agit d'une inscription monumentale dont les caractères sont très grands, ou quand on rencontre, en voyage, une inscription et qu'on n'a rien de ce qu'il faut pour l'estamper. On devra alors se contenter de la copier en imitant, aussi exactement que possible, la forme des lettres, les lettres liées, les signes divers placés entre les lettres, au commencement ou à la fin des lignes, les cassures, les lignes ou parties des lignes martelées ou effacées au ciseau dans l'antiquité, sans rien omettre, et surtout sans rien ajouter.

» Dans tous les cas, on devra faire connaître la forme du monument (table encadrée d'une moulure, cippe en forme d'autel, piédestal, dé de piédestal, tombeau en forme de caisson, colonne, borne carrée, etc.), et le lieu de la découverte, en indiquant la situation de ce lieu par

rapport au point le plus voisin, marqué sur les cartes de l'État-major (quand il y en a).

» On fera bien, lorsqu'on le pourra, de noter exactement les dimensions du monument, en mètres et subdivisions du mètre, et celle des lettres des différentes lignes de l'inscription. Cette recommandation est surtout importante lorsqu'il s'agit de fragments et d'inscriptions incomplètes.

» Enfin, chaque copie ou chaque estampage devra être accompagné de l'indication de la personne qui a trouvé le monument et de celle qui l'a relevé. Toute découverte archéologique est un service rendu à la science, et celui qui l'a faite doit être signalé à la reconnaissance des savants. »

LÉON RENIER,

Instructions, etc., pages 41, 42 et 43.

